

26 juin 2006 -17:19

Déclaration du Premier Ministre sur Arcelor Mittal

Déclaration du Premier Ministre sur Arcelor Mittal

Déclaration du Premier Ministre sur Arcelor Mittal

Je me réjouis de la position unanime adoptée par le Conseil d'administration d'Arcelor à l'égard de l'offre modifiée de Mittal. J'ose espérer qu'ainsi prendra fin la joute opposant les deux groupes depuis quelques mois. J'espère en premier lieu que l'incertitude des travailleurs et la nervosité des marchés financiers qui en découlent se dissiperont. L'étude que le Gouvernement fédéral et les Gouvernements wallon et flamand ont commandée auprès de la banque d'affaires Lazard avait démontré que la fusion d'Arcelor et de Mittal constituait un admirable projet industriel et que la création du plus grand groupe sidérurgique mondial offrait de nouvelles possibilités aux implantations d'Arcelor en Belgique. Ces derniers mois, les trois Gouvernements ont entretenu des contacts intenses avec les deux groupes. Mittal a fourni des garanties écrites quant aux filiales belges d'Arcelor. Je compte dès lors sur le fait que ces engagements seront respectés intégralement. Sitôt la fusion sanctionnée, j'inviterai la direction du nouveau groupe, en collaboration avec les Ministres-Présidents flamand et wallon, en vue de discuter de l'exécution pratique de ces garanties.